

A.S. LABONNE
SARL au capital de 9 000 euros
Siège social : 8, La Chapelle
18340 SAINT GERMAIN DES BOIS
RCS BOURGES 452 446 271

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(ART. L. 224-3 CODE DE COMMERCE)

Le soussigné :

Monsieur Jean-Bertrand LABONNE,

Seul associé de la société à responsabilité limitée A.S. LABONNE au capital de 9 000 euros, dont le siège social est à SAINT GERMAIN DES BOIS (18340), 8, La Chapelle, immatriculée au RCS de BOURGES sous le numéro B 452 446 271,

Envisage la transformation de la Société en société par actions simplifiée et a décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

SAS ALEXA ALLIER EXPERTISE COMPTABILITE ET AUDIT
Représentée par Mme Véronique FREMEAU
12, rue de Bel Air
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT

en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Fait à SAINT GERMAIN DES BOIS
Le 28 octobre 2025

